



Règlement Intérieur CN.Salettes.
Utilisation du semi rigide
CASTAGNOLE

Version	20 mars 2024
	16 avril 2024

Le présent règlement intérieur est validé par le bureau du CNS.

Objet.

Ce document précise le règlement intérieur du CNS pour l'utilisation du semi rigide Castagnole.

Règles générales.

Le semi rigide Castagnole est armé en catégorie basique soit 2 miles nautiques d'un abri. On peut embarquer 5 personnes à bord maximum.

Il est disponible pour la sécurité des adhérents qui pratiquent une activité sportive dans le cadre du club, mais aussi pour une sortie ludique type balade.

La priorité est donnée à la sécurité des sorties sportives par rapport aux sorties « balade » .

Il est rappelé qu'il existe une réglementation maritime précisant, entre autre, que les vitesses ne doivent pas excéder dans un port 3 nds et dans la zone de 300m 5 nds.

Référents : B. Renoulet et B. Berthier

Ils doivent toujours être informés des sorties Castagnole, ils gèrent les réservations et de plus ils contrôlent régulièrement (toutes les 3 semaines) l'état du semi rigide, (amarrage, remplissage du réservoir et bidon....).

Ils contrôlent aussi le semi rigide, avant et après, lors d'une sortie balade.

Ils organisent les travaux de carénage et révision moteur une fois par an. Ils organisent les réparations si besoin.

|

Ils notent sur un cahier de sortie toutes les sorties du semi rigide.

- Date, heure sortie/entrée
- Chef de bord & Equipage
- Motif de la sortie
- Nombre d'heures de navigation (moteur en route).

Essence : l'embarcation doit avoir en permanence le réservoir à demi plein au minimum ET un bidon plein dans le local voile.

Matériel:

- Clef disponible dans le local aviron.
- A bord on trouve : extincteur, bout de remorquage, 5 gilets pour adultes, écope, mouillage ancre, corne de brume. Dans un bidon blanc on trouve le papiers assurance, carte de circulation, Lampe électrique, miroir.

Le pilote doit posséder sur lui : son permis et un téléphone portable (VHF si possible).

Le pilote doit s'assurer avant de partir que tout le matériel de sécurité est bien à bord, et que le niveau d'essence est suffisant. Après chaque sortie, l'utilisateur doit remettre l'embarcation propre et bien amarré avec le plein d'essence du départ.

Sortie balade

Réservation obligatoire auprès des référents (par téléphone, SMS).

La priorité est donné à la sécurité des sorties sportives.

Obligatoirement, il faut être membre du club et être au CA ou coopté (un seul sur l'équipage est nécessaire) avoir le permis bateau.

La sortie est payante et l'essence consommée est à la charge de l'utilisateur.

Check list avant et après chaque sortie avec le référent.

Le Cahier de sortie doit être rempli par le référent.

Le Bateau doit être rendu : bien rangé, bien amarré et propre, matériel de sécurité à sa place. L'essence consommée doit être remise dans le réservoir ou/et dans le bidon.

Rappel pour les sorties en mer aviron, kayak, voile.

De manière à ce que le club soit informé d'une sortie en mer (quelque soit le support), le responsable de séance ou chef de bord devra respecter le RI de sa section et respecter **la procédure suivante**:

- Avant chaque séance le responsable doit vérifier que le semi rigide est apte à prendre la mer rapidement (Clefs disponibles, contrôle visuel de la présence du semi rigide sur son amarre)
- Embarquer un moyen de communication (portable ou VHF).
- Indiquer avant chaque sortie sur le cahier de sortie pour l'aviron et le kayak et pour la voile sur le WhatsApp « Chefbord »
 - Date, heure sortie.
 - Chef de bord & Equipage et nom de l'embarcation.
 - Heure retour estimée.

Ne pas oublier au retour à terre d'indiquer l'heure de retour de la sortie et les remarques importantes.

- Respecter le R.I correspondant a sa section.

En cas d'incident en mer.

En règle générale, les personnes en mer demandant de l'aide doivent appeler le Cross Med (par portable N° 196 ou VHF canal 16).



Intervention en interne

Si l'incident est jugé mineur, un appel en interne et l'intervention du semi rigide du club peut être déclenchée.

Une liste avec les numéros de téléphone des personnes habilitées à piloter le zodiac est affichée dans le vestiaire du CNS.

De manière à éviter le sur accident. Seuls les utilisateurs formés en interne peuvent intervenir avec le semi rigide en cas d'incident. **DANS TOUS LES CAS** cette intervention sera faite si le niveau de l'équipage du zodiac est jugé suffisant et si l'incident est jugé mineur, sinon appeler Crossmed.

Rendre compte

Après l'incident, le VP concerné (ou président) doit être informé rapidement des détails. Le VP devra rapidement informer le président.

Liste des membres du CNS habilités à piloter le zodiac.

pouvant intervenir avec la Castagnole en cas d'incident mineur. (après formation interne). Cette liste avec les numéros de téléphone est affichée dans le vestiaire du CNS.

Il est conseillé aux encadrants des sections de la noter sur leurs portables.

Bernard RENOULET	07 81 56 29 96
Bruno BERTHIER	06 05 19 23 68
Pascal BODY	06 14 44 27 46
Pierre KRAEUTLER	06 73 21 64 02
Bernard BLAVEC	06 10 19 14 37
Marc HAGNERÉ	07 60 93 44 30
Nicolas SCHOTTER	06 16 67 25 83
Marc BOUCHUT	06 22 40 79 66
Patrick DAUSSE	06 81 33 98 01
François LIEBAERT	06 85 32 93 58
Patrick GANTER	06 41 22 83 46
François THIEFFRY	06 11 30 92 00
Patrick SIMEONI	06 33 48 56 39
Lucien ABATI	07 54 81 22 76
Bernard AMMOUIAL	06 80 36 50 68
Michel CASSAN	07 69 13 17 99

Conduite a tenir en cas d'incidents ou de sinistres

Tout accident ou situation périlleuse survenant dans le cadre du club doit être déclaré immédiatement aux VP's et au Président.

Pour tout accident survenant à terre et sur l'eau, tout membre du club doit :

- alerter les secours par tout moyen.
 - prévenir un responsable.
 - porter les premiers secours en fonction de ses compétences.
 - dégager la personne accidentée de la situation périlleuse sans se mettre en danger lui-même ou mettre en danger une autre personne.
- Trousse de secours : Une trousse de premier secours est disponible dans le local vestiaire du Club Nautique Des Salettes.

Secours à terre :



Secours en mer :

